



Bulletin Officiel

N° 4087 Mardi 17 Avril 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSURANCES SALIM 2

CARTHAGE CEMENT 2

ASSEMBLEE GENERALE

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 3

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE- 3

ASSURANCES BIAT 4

BANQUE TUNISO-LIBYENNE 5

PROJET DE RESOLUTIONS

ASSURANCES BIAT 6-7

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE "ATL 2012-1" 8 -10

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF 11

AIR LIQUIDE TUNISIE 12

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES – STIP - 13

COURBE DES TAUX 14

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 15-16

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS EFINITIFS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

ASSURANCES BIAT

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

FCP SMART EQUITY

FCP SAFA

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSURANCES SALIM

Siège Social : Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord – Tunis- 1003

La société ASSURANCES SALIM informe ses actionnaires, que le Conseil d'Administration tenu le 12 avril 2012, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire un dividende de 0,700 DT par action au titre de l'exercice 2011.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2012 - AS - 209

COMMUNIQUE DE PRESSE

CARTHAGE CEMENT

SIEGE SOCIAL: Lot 101, Rue du Lac Annecy Les Berges du Lac 1053Tunis

La société Carthage Cement informe ses actionnaires que conformément aux dispositions de l'article 11 du décret loi n° 2011-68 du 14 juillet 2011 relatif à la création d'une commission nationale de gestion des avoirs et des fonds objets de confiscation ou de récupération en faveur de l'Etat, et sur proposition de Monsieur le Ministre des Finances, Président de la dite commission, les changements suivants ont été opérés :

- Au niveau de Carthage Cement : le conseil d'administration a décidé la désignation de Monsieur Kilani Bouchahoua en tant qu'administrateur représentant de l'Etat (soumis à ratification de l'Assemblée Générale), la nomination de Monsieur Kilani Bouchahoua en tant que Président du conseil d'administration et la nomination de Monsieur Riadh Ben Khalifa en tant que Directeur Général de Carthage Cement.
- Au niveau de la société Bina Corp détenant 50,3% du capital de Carthage Cement et un siège dans son conseil d'administration : cooptation de Monsieur Kilani Bouchahoua en tant qu'administrateur représentant de l'Etat et nomination de Monsieur Riadh Ben Khalifa en tant que Président Directeur Général de Bina Corp
- Au niveau de Bina Holding détenant 60% du capital de Bina Corp et un siège dans le conseil d'administration de Carthage Cement: cooptation de Monsieur Riadh Ben Khalifa en tant qu'administrateur représentant de l'Etat et sa nomination en tant que Directeur Général de Bina Holding

Suite à ces nouvelles nominations et sur la base des dispositions de l'article 2 du même décret loi n° 2011-68 concernant la gestion des biens confisqués ou récupérés en faveur de l'Etat, l'administration judiciaire a été levée au niveau de Carthage Cement en date du 16 avril 2012.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2012 - AS - 219

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT**

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : Rue Hedi Nourira 1030 TUNIS

La POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Lundi 30 Avril 2012 à 10H**, au siège social de la société sis à **Rue Hedi Nourira 1030 Tunis**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2011 ;
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2011 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2011 ;
4. Affectation du résultat ;
5. Quitus aux Administrateurs.

NB : Les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2012 - AS - 202

ASSEMBLEE GENERALE

ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
 Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha - 1082 Tunis

a Compagnie d'Assurances et de Réassurances - ASTREE – informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, se tiendra le Mercredi 25 Avril 2012 à 10 heures au Siège Social de la Compagnie, 45 Avenue Kheireddine Pacha - Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2011.
- 2) Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2011.
- 3) Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- 4) Approbation des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 5) Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2011.
- 6) Affectation du résultat de l'exercice 2011.
- 7) Fixation des jetons de présence et de la rémunération du Comité Permanent d'Audit.
- 8) Nomination d'un Commissaire aux Comptes pour les exercices 2012, 2013 et 2014, conformément aux dispositions de l'article 13 du Code des Sociétés Commerciales.

2012 - AS - 188

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

Assurances BIAT

Siège Social : Les Jardins du Lac – 1053. Les Berges du Lac - Tunis

La Société Assurances BIAT, porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 03 mai 2012 à 10 h 00 à son Siège Social sis à Tunis, Les Berges du Lac II à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société durant l'exercice 2011.
- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice 2011.
- Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2011.
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion durant l'exercice 2011.
- Affectation des résultats de l'exercice 2011.
- Nomination d'un nouvel Administrateur
- Désignation d'un nouveau Co-Commissaire aux Comptes
- Questions diverses.

AVIS DES SOCIETES**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE****BANQUE TUNISO-LIBYENNE**

Siège Social: 25, Avenue Kheireddine Pacha -1073 Montplaisir

Messieurs les actionnaires de la Banque Tuniso-Libyenne «BTL» sont invités à prendre part à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi **27 avril 2012** à 9H au siège de la Banque, 25 avenue kheireddine Pacha Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clôturé le 31 décembre 2011.
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clôturé le 31 décembre 2011 de la Banque Tuniso-Libyenne.
3. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des états financiers de la Banque Tuniso- Libyenne relatifs à l'exercice clôturé le 31 décembre 2011.
4. Lecture du rapport de gestion relatif au groupe de sociétés de la Banque Tuniso- Libyenne portant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2011.
5. Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés du groupe de sociétés de la Banque Tuniso-Libyenne portant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2011.
6. Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif au groupe de sociétés de la Banque Tuniso-Libyenne et des états financiers consolidés portant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2011.
7. Quitus aux administrateurs.
8. Affectation des bénéfices.
9. Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes.
10. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
11. Nomination de deux nouveaux administrateurs.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS

Assurances BIAT

Siège Social : Les Jardins du Lac – 1053. Les Berges du Lac. Tunis

Projet des résolutions de la société Assurances BIAT à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 03 mai 2012.

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011 ainsi que les rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tel qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier définitif et sans réserve pour leur gestion du dit exercice.

Cette résolution mise aux voix a été.....

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du Rapport Général et Spécial des Commissaires aux Comptes et approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix a été.....

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que l'exercice 2011 s'est soldé par un bénéfice net de **932 729,773** dinars, approuve l'affectation telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

PROJET D'AFFECTATION DES BENEFICES DE 2011	
Bénéfice Net	932 729.773
Report exercice 2010	2 025 324.228
Total	2 958 054.001
Réserves légales (5%)	147 902.700
1^{er} reliquat	2 810 151.301
Réserves Extraordinaires	0.000
2^{ème} reliquat	2 810 151.301
Fonds social	90 000.000
3^{ème} reliquat	2 720 151.301
Dividendes à distribuer	1 000 000.000
4^{ème} reliquat	1 720 151.301
Report à nouveau	1 720 151.301

- Suite -

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la date de mise en paiement des dividendes au 1^{er} Juillet 2012.

Cette résolution mise aux voix a été.....

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration, pour l'exercice commençant le premier Janvier 2011, des jetons de présence d'un montant brut de cinquante deux mille cinq cent dinars (52 500 DT) dont sept mille cinq cent dinars (7 500 DT) seront attribués aux membres du Comité Permanent d'Audit.

Cette résolution mise aux voix a été.....

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de M. Brahim RIAHI arrive à échéance lors de la présente assemblée, décide de

Cette résolution mise aux voix a été.....

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat du Co- Commissaire aux Comptes, M. Mourad GUELLATY, arrive à échéance lors de sa présente réunion, décide de nommer en qualité de Co-Commissaire aux Comptes pour une durée de trois années expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Cette résolution mise aux voix a été.....

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs aux porteurs d'originaux, de copies ou d'extraits du Procès Verbal des délibérations de la présente réunion en vue d'effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Cette résolution mise aux voix a été.....

AVIS DES SOCIETES

EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISAS du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2012 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2012. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2011 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2012. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2012-1 »

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease tenue le 23/06/2011 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 millions de dinars et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du 07/03/2012 d'émettre un emprunt obligataire de 30 millions de dinars aux conditions explicitées ci-après.

Dénomination de l'emprunt : «ATL 2012-1 »

Montant : 30 000 000 de dinars divisé en 300 000 obligations.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 125 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Mai de l'année n-1 au mois d'Avril de l'année n.

Taux fixe

6,15% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,15% l'an pour le présent emprunt.

- Suite -

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de mars 2012, qui est égale à 3,7017%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 4,9517%. Sur cette base les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,25%, et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations du présent emprunt seront émises pour une période totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour l'emprunt obligataire «ATL 2012-1».

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente des titres. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est égale à 2,778 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **31/05/2012**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **31/05/2012** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises seront remboursables, à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions, d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **31/05/2017**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **31 mai** de chaque année. Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **31/05/2013**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **30/04/2012** auprès de l'Arab Financial Consultants -intermédiaire en bourse, sis 4 Rue 7036 El Menzah IV- 1004 Tunis et de la BNA Capitaux – intermédiaire en bourse- sis au complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis.

Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées, sans préavis, et au plus tard le **31/05/2012**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis.

En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prolongées jusqu'au **15/06/2012** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au **15/06/2012**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 30/04/2012 auprès de l'Arab Financial Consultants - intermédiaire en bourse, sis 4, Rue 7036 El Menzah IV, 1004 Tunis et la BNA Capitaux- intermédiaire en bourse, sis au complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt Obligataire « ATL 2012-1 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS « AFC » - intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation de la société : L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 10 août 2011, les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note à long terme : BBB (tun)
- Note à court terme : F3 (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Notation de l'emprunt : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 04/04/2012, la note « BBB(tun) » à l'émission relative à l'Emprunt Obligataire « ATL 2012-1 ».

otation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ARAB TUNISIA EASE « ATL » s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission de obligations souscrites de l'emprunt « ATL 2012-1 » au marché obligataire de la cote de la Bours es Valeurs Mobilières de Tunis.

rise en charge par la STICODEVAM : l'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » s'engage dès la clôture es souscriptions à l'Emprunt Obligataire «ATL 2012-1 » à entreprendre les démarches nécessaire après de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sou: **12-0777** en date du **13 avril 2012**, du document de référence « ATL 2011 » enregistré par le C is le n° **11-006** en date du **1er décembre 2011**, des indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Le: titifs au premier trimestre de l'exercice 2012 prévus par la réglementation en vigueur régissan rché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2012 et des états financiers de l'A isian Lease relatifs à l'exercice 2011 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2012.

note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public, sans fr rès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène ; de l'AFC intermédiaire rse - 4 Rue 7036 El Menzah IV 1004 Tunis ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – compl banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis et sur les sites Internet du CM w.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

; indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2012 et les états financiers relatifs à l'exercice 2011 de l'ATL seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard respectivem : le 30 avril 2012 et le 30 avril 2012.

AVIS DES SOCIETES *

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Siège social : 2, rue de Turquie -1001 Tunis.

! Société Placements de Tunisie –SICAF- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2012.

(en Dinars)

INDICATEURS	Premier Trimestre de l'exercice comptable 2012	Premier Trimestre de l'exercice comptable 2011	Cumul au 31 Mars 2012	Cumul au 31 Mars 2011	Exercice comptable 2011
Revenus	346 367	-	346 367	-	3 065 974
Dividendes	100 126	-	100 126	-	1 497 106
Dividendes reçus sur titres cotés	-	-	-	-	891 269
Dividendes reçus sur titres non cotés	100 126	-	100 126	-	605 837
Plus values	202 345	-	202 345	-	1 568 868
Plus values sur cession de titres cotés	201 562	-	201 562	-	1 494 017
Plus values sur cession de titres non cotés	783	-	783	-	74 851
Autres	43 896	-	43 896	-	-
Intérêts sur comptes à terme	-	-	-	-	-
Intérêts sur certificats de dépôt	-	-	-	-	-
Jetons de présence encaissés	-	-	-	-	-
Reprise sur provisions	43 896	-	43 896	-	-
Total des actifs	-	-	16 844 652	15 632 385	16 616 845
Immobilisations financières	196 485	-	196 485	-	9 322 189
Titres cotés	196 485	-	196 485	-	7 456 432
Autres participations	-	-	-	-	1 865 757
Prises de participations et cessions de la période					
Prises de participations	510 646	-	510 646	-	1 044 741
Cessions en coût historique	132 298	-	132 298	-	989 367
Charges financières	11 603	122 255	11 603	122 255	95 726
Frais sur achat et vente de titres	7 674	-	7 674	-	28 744
Dotations aux provisions sur titres cotés	3 929	122 255	3 929	122 255	66 982
Liquidités et équivalents de liquidités	-	-	-	-	1 068 314

Faits saillants:

- Une moins value potentielle de l'ordre de 67.255 dinars a été constatée sur les actions SICAV.
- Des provisions sur dépréciation de titres ont été constatées pour 3.900 DT essentiellement sur les titres Attijari Bank.
- Des reprises de provisions sur les valeurs Banque de Tunisie et ARTES automobiles pour respectivement 14.750 DT et 29.000 DT.

Commentaires:

- L'évaluation du portefeuille des actions cotées a été faite en utilisant le cours boursier de clôture à la date du 30 Mars 2012.
- Tous les indicateurs qui ont fait l'objet de la présente publication sont extraits des livres comptables de la société.

AVIS DES SOCIETES *

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

La société AIR LIQUIDE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012.

		1er Trimestre		Cumul à fin Mars		Exercice
Unités		2 012	2 011	2 012	2 011	2 011
Revenus par type de produits (local & export)	DT	6 446 891	4 942 545	6 446 891	4 942 545	22 077 778
A l'export	DT	2 023 484	1 522 604	2 023 484	1 522 604	5 690 128
Sur le marché local	DT	4 423 407	3 419 941	4 423 407	3 419 941	16 387 650

Production (en volume)		1er Trimestre		Cumul à fin Mars		Exercice
Unités		2 012	2 011	2 012	2 011	2 011
Volumes de production	(Tonnes)	9 087	6 772	9 087	6 772	30 939

		1er Trimestre		Cumul à fin Mars		Exercice
Unités		2 012	2 011	2 012	2 011	2 011
Marge sur coût matières	DT	5 651 390	3 086 694	5 651 390	3 086 694	18 848 084
Valeur ajoutée brute	DT	4 404 370	1 980 932	4 404 370	1 980 932	13 898 890
Excédent brut d'exploitation	DT	3 352 413	1 108 862	3 352 413	1 108 862	10 306 049
Fonds de roulement	DT	21 777 778	15 212 895	21 777 778	15 212 895	13 364 193
Besoins en fonds de roulement	DT	25 616 644	16 773 158	25 616 644	16 773 158	21 947 660
Dotations aux amortissements et aux provisions	DT	1 145 173	813 213	1 145 173	813 213	3 361 258
Endettement net	DT	3 838 865	1 560 264	3 838 865	1 560 264	8 583 467
Investissements	DT	462 360	1 477 122	462 360	1 477 122	4 684 879
Effectif		107	89	107	89	102

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2012

- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus sont issues de notre comptabilité. Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par les normes, et appliqués de façon constante.
- Hausse de 30.4% du chiffre d'affaires par rapport aux données de la même période de l'exercice 2011.
- Les indicateurs de marge, de résultats intermédiaires de gestion et de besoin en fonds de roulement ne peuvent être appréciés qu'au niveau des résultats consolidés des sociétés du Groupe.

AVIS DES SOCIETES *

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES****-STIP-**

Siège Social : centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadhra

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012.

	Unité	1 ^{er} trimestre		Cumulé à fin mars		Exercice 2011
		2012	2011	2012	2011	
1. Revenus						
Local	MDT	9 510	12	9 510	12 071	60 954
Export	MDT	15 282	071	15 282	11 726	40 993
Total	MDT	24 792	11 726	24 792	23 798	101 947
2. Production (en volume)	Tonne	3 597	3 749	3 597	3 749	15 841
3. Investissements	MDT	189	48	189	48	1 193
4. Engagements bancaires : (Emprunts+Concours bancaires & autres passifs financiers)	MDT	187 483	181 694	187 483	181 694	179 619

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité (avant audit). Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévues par les normes.

Faits saillants

Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du premier trimestre 2012 se résument comme suit :

- La régression de 21,22 % du chiffre d'affaires local par rapport aux données de la même période de l'exercice 2011 ;
- La progression de 30,32 % du chiffre d'affaires export par rapport aux données de la même période de l'exercice 2011 ;
- La progression de 4,18 % du chiffre d'affaires total par rapport aux données de la même période de l'exercice 2011 ;
- La régression de 4,07 % de la production par rapport à la même période de l'exercice 2011.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 17 AVRIL 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,528%		
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		3,540%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,609%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,705%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,746%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,800%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,855%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,896%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,965%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,020%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,061%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,129%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,168%	1 007,096
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013	4,184%		
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013	4,196%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,457%	1 022,775
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,742%	1 051,255
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,874%	1 069,311
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,205%	1 045,465
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,582%		981,667
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,659%	985,777
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,768%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,908%	1 036,498
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,142%		965,937
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,146%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	963,952
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,227%	1 048,857
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,233%		952,261

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	140,639	140,651			
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,338	12,339			
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,265	1,265			
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,213	34,216			
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,694	46,701			
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	175,023	174,955			
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE *	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	591,645	590,924			
8 FCP MAXULA CROIS SANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	143,041	142,982			
9 FCP MAXULA CROIS SANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	130,675	130,576			
10 FCP MAXULA CROIS SANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	120,027	119,919			
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,406	117,356			
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	99,195	99,068			
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	151,378	150,861			
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	109,335	109,899			
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,319	106,242			
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 331,057	1 333,953			
17 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 334,632	2 333,606			
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	108,597	109,857			
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	112,361	112,811			
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	124,808	125,117			
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 197,361	1 200,888			
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	139,046	139,934			
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,127	16,279			
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 005,306	6 036,644			
25 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 838,015	6 870,211			
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,325	2,373			
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,919	1,957			
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,195	1,232			
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	107,705	108,598	108,608	
30 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	101,786	101,797	
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	102,570	102,580	
32 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,098	104,167	104,198	
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,394	104,445	104,456	
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	108,143	108,153	
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,772	104,857	104,869	
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,897	104,957	104,968	
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,077	105,198	105,208	
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	106,567	106,579	
39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	103,531	103,541	
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	101,252	101,262	
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	104,867	104,878	
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	107,650	107,660	
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	106,804	103,050	
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,579	103,586	
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,131	100,142	
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,226	105,259	105,263	
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,393	103,506	103,517	
48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	103,270	104,289	104,298	

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	104,694	104,702
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,538	103,600	103,611
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,231	105,245	105,255
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,650	105,563	105,572
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	102,950	102,960
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,514	10,601	10,601
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	103,618	104,641	104,651
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,703	103,660	103,671
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	102,555	102,614
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,203	76,379	76,524
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	147,820	160,392	160,443
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 463,682	1 609,973	1 612,052
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	113,852	116,089	116,000
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	115,394	116,245	116,136
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	91,299	97,444	97,538
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,649	16,627
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	281,441	280,040
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	46,324	47,180	47,174
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 354,600	2 618,536	2 626,339
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	79,795	84,240	84,372
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,215	60,694	60,722
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	104,001	104,080
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	116,503	116,515
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	111,314	111,261
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,859	11,855
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	13,019	13,009
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	-	16,937	17,162	17,191
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	17,717	17,805
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,027	13,231	13,235
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,897	10,911
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,570	10,586
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,490	10,500
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	130,116	130,029
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	129,353	129,241
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	11,102	11,092
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	117,513	124,989	125,242
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	19,772	21,653	21,567
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	100,388	99,933
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	101,008	100,804
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	99,065	98,453
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	100,847	99,240
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	113,992	117,696
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	142,370	150,966	150,507
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	11,205	11,265
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	123,054	124,063
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	118,616	119,016
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,389	106,075	106,235
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	101,337	106,931	106,665
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	182,341	183,874	185,612
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	163,739	164,535	165,440
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	142,390	143,401	144,192
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	9 931,269	10 000,856	10 122,087
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	203,124	210,592
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	140,009	142,881
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 619,250	1 630,375
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	110,537	112,465
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	98,507	99,520
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	116,213	116,898
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 183,013	10 342,956

* Initialement dénommé FCP AXIS TUNISIE INDICE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**Assurances BIAT**

Siège Social : Les Jardins du Lac – 1053. Les Berges du Lac – Tunis

La société Assurances BIAT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 03 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mourad GUELLATY et Fayçal DERBEL.

Bilan**Arrêté au 31 Décembre 2011***(Unité : en Dinars)*

ACTIFS	31/12/2011			31/12/2010
	Brut	Amort. Provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevet, licences, marques	825 105	821 026	4 079	10 478
AC13 Fonds de commerce			-	-
AC14 Acomptes versés	-	-	-	-
	825 105	821 026	4 079	10 478
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	488 796	239 452	249 344	311 515
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	1 054 396	827 381	227 015	307 710
	1 543 192	1 066 833	476 359	619 225
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	13 418 896	69 643	13 349 252	15 656 076
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe	75 987 746		75 987 746	55 432 336
AC334 Autres prêts	40 903		40 903	42 451
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	9 300 000		9 300 000	9 300 000
AC336 Autres dépôts			-	-
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	306 631		306 631	265 897
	99 054 176	69 643	98 984 533	80 696 760
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	2 506 460		2 506 460	2 460 457
AC520 Provisions d'assurance vie	109 169		109 169	147 244
AC530 Provision pour sinistres (vie)	493 465		493 465	242 718
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	11 173 443		11 173 443	7 557 185
	14 282 537	-	14 282 537	10 407 603
AC 6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises	1 508 712		1 508 712	3 172 684
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	14 723 333	1 648 369	13 074 964	12 029 033
AC613 créances indemnisées subrogées a l'entreprise d'assurances	1 224 623	47 286	1 177 337	852 099
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	7 579 428	141 955	7 437 473	896 602
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	9 368		9 368	1 601
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	434 259		434 259	38 260
AC633 Débiteurs divers			-	-
	25 479 723	1 837 610	23 642 113	16 990 279

AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	4 969 908		4 969 908	6 073 868
AC72 Charges reportées			-	-
AC721 Frais d'acquisition reportés	2 036 216		2 036 216	1 975 842
AC722 Autres charges a repartir	431 857		431 857	336 225
AC73 Comptes de régularisation actif			-	-
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	2 864 635		2 864 635	2 192 159
AC74 Ecart de conversion			-	-
AC75 Autres			-	-
	10 302 616	-	10 302 616	10 578 095
TOTAL ACTIFS	151 487 349	3 795 112	147 692 236	119 302 439

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2011
(Unité : en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2011	31/12/2010
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	2 760 879	2 612 492
CP5 Résultats reportés	2 025 324	1 766
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	14 786 203	12 614 258
CP6 Résultat de l'exercice	932 730	2 266 996
Total capitaux propres avant affectation	15 718 933	14 881 255
<u>PASSIFS</u>		
-		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres provisions	250 000	272 412
	250 000	272 412
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	12 833 691	12 743 026
PA320 Provision pour assurance vie	33 797 641	30 195 794
PA330 Provision pour sinistres (vie)	3 227 776	1 965 922
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	62 841 002	41 866 676
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	934 171	617 053
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage		1 353 030
PA360 Autres provisions technique (vie)		
PA361 Autres provisions technique (non vie)	274 433	
	113 908 713	88 741 502
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires		
	9 422 643	5 911 871
	9 422 643	5 911 871
PA6 Autres Dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurances directes	2 801 970	2 904 075
PA62 Dettes nées d'opérations de Réassurances	4 144 236	5 215 455
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 Autres		
PA63 Autres dettes		
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		
PA632 Personnel	114 915	111 472
PA633 Etat, organismes de sécurités sociales, collectivités publiques	825 546	749 612
PA634 Créiteurs divers	505 280	514 786
PA64 Ressources spéciales		
	8 391 946	9 495 400
PA7 Autres passifs		
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	147 692 236	119 302 439

**Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Non Vie
Arrêté au 31 Décembre 2011
(Unité : en Dinars)**

	Opérations Brutes 31/12/2011	Cessions et rétrocession 31/12/2011	Opérations Nettes 31/12/2011	Opérations Nettes 31/12/2010
PRNV 1 <u>Primes acquises</u>				
PRNV11 Primes émises et acceptées	51 092 441	-11 204 356	39 888 085	36 202 724
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-90 665	46 003	-44 662	-2 987 380
	51 001 776	-11 158 354	39 843 422	33 215 343
PRNT3 <u>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</u>	2 796 242		2 796 242	2 117 045
PRNV2 <u>Autres produits techniques</u>			0	0
CHNV1 <u>Charges de sinistres</u>				
CHNV11 Montants payés	-26 842 200	9 800 687	-17 041 513	-15 582 671
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-21 291 443	3 616 258	-17 675 185	-8 970 761
	-48 133 644	13 416 945	-34 716 698	-24 553 432
CHNV 2 <u>Variation des autres provisions techniques</u>	-274 433		-274 433	58 100
CHNV3 <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>		55 161	55 161	125 003
CHNV 4 <u>Frais d'exploitation</u>				
CHNV41 Frais d'acquisition	-7 234 356		-7 234 356	-7 161 995
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	61 788		61 788	433 875
CHNV43 Frais d'administration	-2 975 176		-2 975 176	-2 754 836
CHNV44 Commissions recues des réassureurs		1 850 421	1 850 421	1 978 087
	-10 147 743	1 850 421	-8 297 323	-7 504 869
CHNV5 <u>Autres charges techniques</u>		-293 341	-293 341	-135 447
CHNV6 <u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>	1 353 030		1 353 030	-1 353 030
RTNV6 Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-3 404 772	3 870 833	466 061	1 968 713

**Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Vie
Arrêté au 31 Décembre 2011
(Unité : en Dinars)**

		Opérations Brutes 31/12/2011	Cessions et rétrocession 31/12/2011	Opérations Nettes 31/12/2011	Opérations Nettes 31/12/2010
PRV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRV11	Primes émises et acceptées	12 401 681	-1 112 468	11 289 213	13 212 038
PRV2	<u>Produits de placements</u>				
PRV 2 1	Revenus des placements	1 814 888		1 814 888	1 450 389
PRV 2 2	Produits des autres placements				
	sous total 2 a	1 814 888	0	1 814 888	1 450 389
PRV 2 3	Repise de correction de valeur sur placements				
PRV 2 4	Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
	sous total 2	0	0	0	0
PR V3	<u>Plus values non réalisées sur placements</u>	0	0	0	0
PR V4	<u>Autres produits techniques</u>	0	0	0	0
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHV11	Montants payés	-3 665 964	244 741	-3 421 223	-3 470 553
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	-1 261 854	250 747	-1 011 107	-208 473
	sous total 3	-4 927 818	495 488	-4 432 330	-3 679 026
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>				
	sous total 4	-3 601 846	-38 074	-3 639 921	-5 608 756
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>		442 682	442 682	371 682
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHV41	Frais d'acquisition	-1 871 495		-1 871 495	-1 908 137
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-1 414		-1 414	5 584
CHV43	Frais d'administration	-2 922 774		-2 922 774	-2 746 514
CHV44	Commission reçues des réassureurs		99 049	99 049	125 046
	sous total 5	-4 795 683	99 049	-4 696 634	-4 524 021
CHV5	<u>Autres charges techniques</u>		-21 259	-21 259	-9 983
CH V9	<u>Charges de placements</u>				
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-33 390		-33 390	-83 825
CHV 92	Correction de valeur sur placement			0	0
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements			0	0
	sous total 6	-33 390	0	-33 390	-83 825
CHV 10	<u>Moins values non réalisées sur placements</u>	0	0	0	0
CHNT2	<u>Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat</u>	0	0	0	0
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	857 832	-134 582	723 250	1 128 498

Etat de résultat
Arrêté au 31 Décembre 2011
(Unité : en Dinars)

		31/12/2011	31/12/2010
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	466 061	1 968 713
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	723 250	1 128 498
PRNT1	Produits des placements		
PRNT11	Revenus des placements	3 335 942	2 600 596
PRNT12	Produits des autres placements		
	sous total 1 a	3 335 942	2 600 596
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements		
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements		
	sous total 1		
PRNT3	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance vie		
CHNT1	Charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		
CHNT12	Correction des valeurs sur placements		
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-175 694	-144 937
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	-2 796 242	-2 117 045
PRNT2	Autres produits non techniques	58 195	20 153
CHNT3	Autres charges non techniques		
	Résultat provenant des activités ordinaires	1 611 512	3 455 979
CHNT4	Impôts sur le résultat	-678 782	-1 188 982
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	932 730	2 266 996
PRNT4	Gains extraordinaires		
CHNT5	Pertes extraordinaires		
	Résultat extraordinaire		
	Résultat net de l'exercice	932 730	2 266 996

Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31 Décembre 2011
(Unité : en Dinars)

	31/12/2011	31/12/2010
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	65 161 629	58 075 799
- Sommes versées pour paiement des sinistres	- 30 862 255	- 23 512 625
- Encaissement des primes reçues acceptations	2 817 119	97 068
- Sommes versées pour sinistres acceptations		- 4 030
- Commissions versées sur les acceptations		- 24 101
- Décaissements des primes pour les cessions	- 13 053 999	- 8 224 620
- Encaissement des sinistres pour les cessions	6 015 083	2 336 112
- Commissions reçues sur les Cessions	2 364 407	2 052 987
- Commissions versées aux intermédiaires	- 6 860 414	- 7 032 254
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	- 4 827 559	- 4 261 009
- Variation des dépôts auprès des cédantes	- 7 293	921 844
- Variation des espèces reçues des cessionnaires		
- Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	- 21 874 913	- 38 996 444
- Encaissements liés à la cession des placements financiers	3 465 244	23 546 421
- Taxes sur les assurances versées au trésor	- 7 670 128	- 5 791 115
- Produits financiers reçus	4 032 459	2 834 799
- Impôt sur les bénéfices payés	- 637 002	- 697 955
- Autres mouvements	1 039 089	1 171 245
		-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	- 898 534	2 492 123
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	- 33 732	- 117 556
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		34 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	- 33 732	- 83 556
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions		
- Dividendes et autres distributions	- 42 079	- 1 343 279
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	- 42 079	- 1 343 279
incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	- 14 101	24 471
<u>Variation de trésorerie</u>	- 988 447	1 089 760
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	2 366 309	1 276 549
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	<u>1 377 863</u>	<u>2 366 309</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1-PRESENTATION DE LA SOCIETE

Assurances BIAT, dont la raison sociale était « Arab Tunisian Insurance Group », est une société anonyme au capital de 10 000 000 DT, créée le 11 Juin 1997 ayant pour activité principale la réalisation et la gestion de contrats et de conventions d'assurances et de réassurances.

Assurances BIAT est agréée par décision du Ministre des Finances en date du 25 décembre 2000 pour étendre son objet social à toutes les opérations d'assurances et de réassurances pouvant être légalement réalisées par les sociétés d'assurances et de réassurances, conformément à la loi n° 92-24 du 9 Mars 1992 portant promulgation du code des assurances.

A la date du 31/12/2010, le capital social s'élève à 10MDT composé de 100 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libéré en totalité et est réparti comme suit :

Actionnaires	% de détention
BIAT	40.125%
NATIXIS ASSURANCES	34.000%
ARIG	14.850%
Actionnaires Tunisiens	11.025%

2-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2011 a connu les faits marquants suivants :

- Une évolution significative de sinistralité suite aux sinistres émeutes et mouvements populaires.

3-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « Assurances BIAT » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

4- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers la société « Assurances BIAT » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

4.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées.

Les durées retenues à ce titre sont les suivantes :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
- Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
- Matériel informatique	3 ans	linéaire
- Matériel de transport	5 ans	linéaire
- Agencements aménagements et installations	6 ans 8mois	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

4.3 - Placements financiers

Règles de prise en compte

La norme comptable N°26 relatives à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance classe les placements financiers en deux catégories :

- les placements dans des entreprises liées et participations,
- les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Titres à revenus variables

Les titres à revenus variables sont évalués au moindre du coût d'acquisition historique et de la valeur d'usage. Les corrections de valeurs, correspondant à l'écart négatif entre la valeur d'usage et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

La valeur d'usage est évaluée sur la base :

- la valeur de marché,
- l'actif net,
- le résultat et perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice...

Les obligations et autres titres à revenus fixes

- **Coût d'entrée des placements**

Les obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires d'achat sont enregistrés en charges de l'exercice. Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en produits en tant que revenu des placements.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre dépasse son prix de remboursement, la différence doit être prise en charge par le biais du compte "dotations des différences sur prix de

remboursement" avec pour contrepartie un compte de régularisation passif. Cette différence doit être échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre de façon linéaire ou actuarielle.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence doit être prise en produits par le biais du compte "différence sur prix de remboursement à percevoir" avec pour contrepartie un compte de régularisation actif. Cette différence doit être portée en résultat de manière échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre.

- **Evaluation des placements en date d'arrêté**

La différence entre le prix d'acquisition d'un titre et son prix de remboursement doit être :

- Portée en charge, au cas où le prix d'acquisition dépasse le prix de remboursement.
- Portée en produits, au cas où le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement.

Pour le rattachement des charges et des produits, la différence est prise en compte dans les résultats de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

4.4 - Les provisions techniques

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre des contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision mathématique des contrats d'assurance Vie, comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets des primes futures (méthodes prospectives). Elle est calculée séparément contrat par contrat.

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

La provision mathématique des contrats temporaire décès est calculée séparément contrat par contrat sur la base des tables de mortalité admises en Tunisie.

En application des dispositions de l'Arrêté du Ministre de Finances du 05-01-2009, Assurances BIAT a calculé la provision mathématique de tout le portefeuille en fonction de la Table de Mortalité Tunisienne TM 99.

Pour chaque année, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance / traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

4.5 - Répartition des charges

Conformément aux normes comptables relatives au secteur des assurances, les charges sont présentées dans les états financiers non pas par nature de charges mais en fonction des grandes destinations. La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination doit être réalisée à l'aide de clés de répartition qui doivent être fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

Pour l'exercice 2011, Assurances BIAT a fixé les clés de répartition comme suit :

- Les charges par destination non directement affectées :
 - vie : 50 %
 - non vie : 50%

- ces charges sont à leur tour affectées :
 - vie :
 - 4 % : frais d'acquisition
 - 94% : frais d'administration
 - 2% : frais de gestion sur sinistre

 - non - vie :
 - 4 % : frais d'acquisition
 - 94% : frais d'administration
 - 2% : frais de gestion sur sinistre

- Les commissions ainsi que les taxes liées aux contrats servies sont affectées directement aux frais d'acquisition.

5- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I) NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

5.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2011 un montant net de 4 079 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisitions	Valeur Brute au 31/12/2011	Amortissements			Valeur nette 2011
				31/12//10	Dotations 2011	31/12/11	
Logiciels	825 105		825 105	814 627	-6 399	821 026	4 079
Total	825 105	0	825 105	814 627	-6 399	821 026	4 079

5.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2011 un montant net de 476 359 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisitions	Vente	Valeur Brute au 31/12/2011	Amortissements			Valeur nette 2011
					31/12//10	Dotations 2011	31/12/2011	
AAI	483 833	4 962		488 796	172 319	-67 133	239 452	249 344
M. TRANSPORT	220 936			220 936	113 198	-43 959	157 158	63 778
M.INFORMATIQUE	457 017	39 878		496 895	418 096	-32 066	450 163	46 733
M M B	332 350	4 215		336 565	171 298	-48 763	220 061	116 504
Total	1 494 136	49 056	0	1 543 192	874 911	-191 922	1 066 833	476 359

5.3 - Placements

Les placements totalisent au 31/12/2011 un montant net de 98 984 533 DT contre un montant de 80 696 760 DT au 31/12/2010 soit une augmentation de 18 287 773 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	13 418 896	15 739 052
Obligations et autres titres a revenu fixe	75 987 746	55 432 336
Autres prêts	40 903	42 451
Autres Dépôts	9 300 000	9 300 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	306 631	265 897
Provisions pour dépréciation des Placements	-69 643	-82 975
Total	98 984 533	80 696 760

5.4 - Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2011 un montant net de 14 282 537DT contre 10 407 603 DT au 31/12/2010 soit une augmentation de 3 874 934 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010	Variation
- Provisions pour primes non acquises	2 506 460	2 460 457	46 003
- Provisions d'assurances vie	109 169	147 244	-38 075
- Provisions pour sinistres vie	493 465	242 718	250 747
- Provisions pour sinistres non vie	11 173 443	7 557 185	3 616 258
Total	14 282 537	10 407 603	3 874 934

5.5 - Créances

Le poste créances totalise au 31/12/2011 un montant net des provisions de 23 642 113 DT contre 16 990 279 DT au 31/12/2010 soit une augmentation de 6 651 834 DT :

5.5.1 – Primes Acquisées et non émises

Libellé	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010	Variation
- Primes acquises non émises Auto	67 764	107 703	-39 939
- Primes acquises non émises Construction		370	-370
- Primes acquises non émises Transports	64 000	1 953 450	-1 889 450
- Primes acquises non émises Incendie		1 679	-1 679
- Primes acquises non émises Assistance		54	-54
- Primes acquises non émises Risques Divers		3 504	-3 504
- Primes acquises non émises RC Général		137	-137
- Primes acquises non émises GPE MAL	763 726	582 206	181 520
- Primes acquises non émises Acc. CORP	106 647	76 769	29 879
- Primes acquises non émises Vie	506 574	446 813	59 761
Total	1 508 712	3 172 684	-1 663 972

5.5.2 – Créances nées d'opération d'assurances directe

Libellé	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010	Variation
- Contentieux Primes	751 144	632 740	118 403
- Créances affaires directes en cours	1 014 910	913 598	101 312
- Créances courtiers d'assurances en cours	12 957 279	11 686 290	1 270 989
- Provisions pour créances douteuses (*)	-1 648 369	-1 203 596	-444 773
Total	13 074 964	12 029 033	1 045 931

(*) Au 31/12/2011 Assurances BIAT à constater une provision pour créances douteuses pour un montant de 1 648 369 DT calculées comme suit :

- Provision pour créances contentieuses estimée a 100%.
- Provision pour effets et chèques retournés impayés estimée a 100%.
- Pour les autres créances une provision a été estimée comme suit :

	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Antérieur à 2008
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%

5.5.3 – Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances

Au 31/12/2011 ce poste totalise un montant total Net de 1 177 337DT contre 852 099 DT au 31/12/2010 soit une augmentation de 325 238 DT.

Au 31/12/2011 Assurances BIAT à constater une provision pour créances douteuses pour un montant de 47 286 DT calculées comme suit :

	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Antérieur à 2008
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%

5.5.4 – Créances nées d'opération de réassurances.

Ce poste totalise au 31/12/2011 un montant net de 7 437 473 DT contre 896 602 DT au 31/12/2010 soit une augmentation de 6 540 871 DT.

Au 31/12/2011 Assurances BIAT a constaté une provision pour créances douteuses d'un montant de 141 955 DT calculée comme suit :

	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Antérieur à 2008
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%

5.5.5 – Autres Créances

Libellé	Montant Net au 31/12/2011	Montant Net au 31/12/2010	Variation
- personnel	9 368	1 601	7 767
- Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	434 259	38 260	395 999
Total	443 627	39 861	403 766

5.6 - Autres éléments d'actif5.6.1 – Caisses et avoirs en banques

Ce poste présente un solde total au 31/12/2011 de 4 969 908 DT contre 6 073 868 DT au 31/12/2010.

Libellé	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010	Variation
- Comptes courants bancaires	1 376 149	2 365 861	-989 712
- Caisse	1 713	448	1 265
- Valeurs a l'encaissement	1 726 100	2 693 113	-967 014
- Caisse du trésor public	1 865 946	1 014 446	851 500
Total	4 969 908	6 073 868	-1 103 960

5.6.2 – Frais d'acquisitions reportés

Ce sont les frais d'acquisition des contrats pour la fraction non imputable à l'exercice 2011, le solde est de 2 036 216 DT repartis par branche comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010	Variation
- FAR Auto	1 055 235	1 101 355	-46 120
- FAR Transports	12 820	10 438	2 382
- FAR Incendie	676 474	639 621	36 853
- FAR R. DIVERS	35 833	30 342	5 492
- FAR RCG	56 560	43 557	13 003
- FAR CONST	87 643	21 354	66 290
- FAR Maladie	1 206	1 027	178
- FAR Acc CORP	77 832	94 122	-16 290
- FAR Vie	32 612	34 026	-1 414
Total	2 036 216	1 975 842	60 374

5.6.3 – Autres charges à répartir

Ils présentent un montant total de 431 857 DT au 31/12/2011 contre 336 225 DT au 31/12/2010.

5.6.4 – Intérêts et loyers acquis et non échus

Ce sont les intérêts courus et non échus au 31/12/2011 sur les placements (emprunts obligataires et bons de trésor), ils présentent un montant total de 2 864 635 DT contre 2 192 159 DT au 31/12/2010.

II) NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN**5.7 - Capitaux propres**

A la date du 31/12/2011, le capital social s'élève à 10MDT composé de 100 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde 31/12/2010	Affectations et imputations	Dividende	Résultat de l'exercice	Autres	Solde au 31/12/2011
- Capital social	10 000 000					10 000 000
- Réserves légales	383 261	113 438				496 699
- Réserves extraordinaires	1 770 000					1 770 000
- Fonds social	129 231	130 000			-95 053	164 178
- Réserves pour risques généraux	330 000					330 000
- Report à nouveau	1 765	2 023 558				2 025 324
- Résultat de la période	2 266 996	-2 266 996	0	932 730		932 730
Total	14 881 255	0	0	932 730	-95 053	15 718 933

5.8 - Provisions techniques brutes

Les provisions techniques de l'exercice totalisent 113 908 713 DT contre 88 741 502 DT en 2010 soit une augmentation de 25 167 211 DT. Ces provisions se répartissent comme suit :

5.8.1 - Les provisions pour primes non acquises :

Elles totalisent 12 833 691 DT en 2011 contre 12 743 026 DT en 2010 soit une augmentation de 90 665 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010	Variation
- Auto	7 567 515	7 893 498	-325 983
- Transports	394 357	428 418	-34 061
- Incendie	2 481 305	2 228 168	253 137
- Constructions	1 208 524	1 255 548	-47 024
- RCG	309 277	217 354	91 923
- R. Divers	418 755	210 133	208 622
- G Maladie	130 880	128 922	1 958
- Acc. Corporels	323 076	380 984	-57 908
Total	12 833 691	12 743 026	90 665

5.8.2 - Les provisions pour assurances vie (provisions mathématiques vie) :

Elles totalisent 33 797 641 DT au 31/12/2011, contre 30 195 794 DT au 31/12/2010 soit une augmentation de 3 601 847 DT.

5.8.3 - Les provisions pour sinistres vie :

Au 31/12/2011, les provisions pour sinistres vie sont évaluées à 3 227 776 DT contre 1 965 922 DT en 2010 soit une augmentation de 1 261 854.

5.8.4 - Les provisions pour sinistres non vie (net des prévisions pour recours a encaisser) :

Elles totalisent au 31/12/2011 un montant de 62 841 002 DT contre 41 866 676 DT en 2010 soit une augmentation de 20 974 326 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2011			Montant au 31/12/2010			Variation		
	Provisions pour sinistres a payer	Prévisions de recours a encaisser	Montant net	Provisions pour sinistres a payer	Prévisions de recours a encaisser	Montant net	Provisions pour sinistres a payer	Prévisions de recours a encaisser	Montant net
- Auto	39 756 286	619 268	39 137 018	30 202 882	634 397	29 568 485	9 553 404	-15 129	9 568 533
- Transports	1 574 177	671 205	902 972	1 288 058	428 361	859 697	286 119	242 844	43 275
- Incendie	9 549 449		9 549 449	3 244 169		3 244 169	6 305 280	0	6 305 280
- Constructions	337 817		337 817	227 152		227 152	110 665	0	110 665
- RCG	6 746 729		6 746 729	3 287 720		3 287 720	3 459 009	0	3 459 009
- R. Divers	2 976 676		2 976 676	1 493 313		1 493 313	1 483 363	0	1 483 363
- GPE Maladie	1 390 813		1 390 813	1 545 190		1 545 190	-154 377	0	-154 377
- Acc Corporels	1 799 528		1 799 528	1 640 950		1 640 950	158 578	0	158 578
Total	64 131 475	1 290 473	62 841 002	42 929 435	1 062 758	41 866 676	21 202 041	227 715	20 974 326

5.8.6 - Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)

Elles présentent un solde de 934 171 DT contre 617 053 DT en 2010.

5.8.7 –Autres Provisions Techniques (non vie)

Il s'agit des provisions pour risques en cours constatées pour les branches :

- Automobile : 148 905 DT.
- R.C. Général : 125 528 DT.

5.9 - Dettes pour dépôt espèces reçues des cessionnaires :

Le solde de ce poste au 31/12/2011 est de 9 422 643 DT contre 5 911 871 DT en 2010. Il enregistre les dettes envers les cessionnaires (réassureurs) relatives aux dépôts en garantie des provisions techniques »

5.10 - Autres dettes :

Le solde du poste « Autres dettes » s'élève au 31/12/2011 à 8 391 946 DT contre 9 495 400 DT au 31/12/ 2010.

B) NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**1) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE****5.11 - Prime acquises**

Le poste « Primes acquises » de l'exercice totalise 11 289 213 DT contre 13 212 038 DT en 2010 soit une régression de 1 922 825 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010	Variation
Primes émises et acceptés nettes d'annulations et ristournes	12 341 920	13 763 942	-1 422 022
Variation des primes acquises non émises	59 761	315 108	-255 347
Sous-total	12 401 681	14 079 050	-1 677 369
Primes cédées	-1 112 468	-867 013	-245 455
Total	11 289 213	13 212 038	-1 922 825

5.12 - Produits des placements

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2011 totalisent 5 150 830 DT, les produits des placements non affecté directement en vie et non vie totalisent 3 862 419 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	x Produits des placements non affecté directement

Soit :

- Provisions techniques vie	14 423 951
- Provisions techniques non vie	76 608 863
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	105 819 018
- Produits des placements non affecté	3 862 419

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 526 478 DT y ajouter la partie affectée directement sans clés de répartition qui sont de 1 288 410 DT le total qui sera présenté en compte de résultat vie sera de 1 814 888 DT.

5.13 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 4 432 330 DT pour l'exercice 2011 contre 3 679 026 DT au titre de l'exercice 2010, soit une aggravation de 753 304 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010	Variation
Sinistres payés	-3 665 964	-4 070 077	404 113
Part des réassureurs dans les sinistres	244 741	599 524	-354 783
Variation des provisions pour sinistres	-1 261 854	-210 100	-1 051 754
Part des réassureurs dans la variation des provisions pour sinistres	250 747	1 627	249 120
Total	-4 432 330	-3 679 026	-753 304

5.14 - Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise une charge de 3 639 921 DT dont une part de réassurances de -38074 DT contre 5 608 756 DT en 2010 dont une part de réassurances de 57 355 DT, soit régression de charge de 1 968 835 DT.

5.15 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 1 871 495 DT en 2011 contre 1 908 137 DT en 2010.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est négative de 1 414 DT en 2011 contre un solde positive de 5 584 DT en 2010.

Le poste « Frais d'administration » affecté à l'assurance vie est de 2 922 774 DT en 2011 contre 2 746 514 DT en 2010.

Sous la même rubrique, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2011 pour un montant de 99 049 DT contre 125 046 DT en 2010.

5.16 - Charges des placements

Le poste charges des placements globaux dégage un montant de 209 084 DT en 2011, la quote-part affecté directement en vie est de 5 662 DT, le montant non affecté directement et qui a été allouée à l'assurance vie a été calculée comme suit :

Clés de répartition	Non Vie		Total
	Vie	+Capitaux propres	
Provisions techniques	14 423 951	91 395 066	105 819 018
<i>Quote-part</i>	14%	86%	100%
Correction de valeurs sur placements	27 728	175 694	203 422

Ainsi la charge de placement totale affecté en vie est de 33 390 DT.

2) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

5.17 - Primes acquises

Le solde du poste « Primes acquises » s'élève au 31/12/2011 à 39 843 422 DT contre 33 215 343 DT en 2010, soit une augmentation de 6 628 079 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant net	Montant net	Variation
	31/12/2011	31/12/2010	
Primes émises et acceptés net d'annulations et ristournes	52 838 221	44 196 285	8 641 936
Variation des primes non acquises "PNA"	-90 665	-3 356 591	3 265 926
Primes à annuler	-22 047	-90 362	68 315
Variation des primes émises non acquises	-1 723 733	2 056 149	-3 779 883
Sous-total 1	51 001 776	42 805 482	8 196 294
Primes cédées	-11 204 356	-9 959 349	-1 245 007
Part des réassureurs dans la variation des "PNA"	46 003	369 211	-323 208
Total	39 843 422	33 215 343	6 628 079

5.18 - Produits des placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2011 totalisent 5 150 830 DT, les produits des placements non affecté directement en vie et non vie totalisent 3 862 419 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique non vie	x Reliquat des produits des placements non affecté directement (après affectation produit Vie)

Capitaux propres + Provisions techniques non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	76 608 863
- Capitaux propres+provisions techniques non vie	91 395 066
- Reliquat des produits des placements non affecté	3 335 942

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 2 796 242 DT.

5.19 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 34 716 698 DT pour l'exercice 2011 contre 24 553 432 DT au titre de l'exercice 2010, soit une aggravation de 10 163 265 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2011	Montant net 31/12/2010	Variation
Sinistres payés	-26 842 200	-19 257 626	-7 584 574
Part des réassureurs dans les sinistres	9 800 687	3 674 955	6 125 732
Variation des provisions pour sinistres	-21 291 443	-9 569 690	-11 721 753
Part des réassureurs dans la variation des Prov pour sinistres	3 616 258	598 929	3 017 330
Total	-34 716 698	-24 553 432	-10 163 265

5.20 - Variations des autres provisions techniques.

Les autres provisions techniques (non vie) sont constituées des provisions pour risques en cours et détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Provisions pour risques en cours Automobile	-148 905	0	148 905
Provisions pour risques en cours Responsabilité civile Général	-125 528	0	125 528
Total	-274 433	0	274 433

5.21 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 7 234 356 DT en 2011 contre 7 161 995 DT en 2010.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est positive de 61 788 DT en 2011 contre une variation positive de 433 875 DT en 2010.

Le poste « Frais d'administration » affecté à l'assurance non vie est de 2 975 176 DT en 2011 contre 2 754 836 DT en 2010.

Sous la même rubrique, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2011 pour un montant de 1 850 421 DT contre 1 978 087 DT en 2010.

5.22 - Autres charges techniques

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 293 341 DT contre 135 447 DT au 31/12/2010.

5.23 - Provisions pour égalisation et équilibrage

Il s'agit de la reprise du solde de la provision pour égalisation et équilibrage de 1 353 030 DT constaté au 31/12/2010 soit :

Provisions pour égalisation	
-Transports	354 836
- Incendie	368 320
- R. Divers	629 873
Total	1 353 030

3) ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparatif se présente comme suit :

Poste		2011	2010
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	466 061	1 968 713
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	723 250	1 128 498
PRNT1	Produits des placements	3 335 942	2 600 596
CHNT1	Charges de placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		
CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements	-175 694	-144 937
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-2 796 242	-2 117 045
PRNT2	Autres produits non techniques	58 195	20 153
Résultat provenant des activités ordinaires avant impôts		1 611 512	3 455 979
CHNT4	Impôts sur le résultat	-678 782	-1 188 982
Résultat net de l'exercice		932 730	2 266 996

C) AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**C 1-ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS**

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours				
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	13 418 896	13 349 252	13 349 252	-69 643
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autre parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	75 987 746	75 987 746	75 987 746	
Autres placements financiers				
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	40 903	40 903	40 903	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	306 631	306 631	306 631	
Autres dépôts	9 300 000	9 300 000	9 300 000	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				
<i>Total</i>	<u>99 054 176</u>	<u>98 984 532</u>	<u>98 984 533</u>	<u>-69 643</u>
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	98 984 533	98 984 532	98 984 532	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	7 678 639	7 678 639	7 678 639	

C 2-ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Année d'inventaire	Exercice de survenance		
	2007	2008	2009
<i>Inventaire 2009</i>			
Règlements cumulés	12 608 916	14 586 116	11 524 779
Provisions pour sinistres	4 521 401	9 755 783	13 581 468
Total charges des sinistres	17 130 317	24 341 899	25 106 247
Primes acquises	23 484 372	36 421 713	35 807 014
% sinistres / primes acquises	73%	67%	70%

Année d'inventaire	Exercice de survenance			
	2007	2008	2009	2010
<i>Inventaire 2010</i>				
Règlements cumulés	13 296 527	16 639 283	16 738 287	11 133 724
Provisions pour sinistres	3 365 339	7 166 936	8 415 343	21 474 374
Total charges des sinistres	16 661 866	23 806 219	25 153 630	32 608 098
Primes acquises	23 484 372	36 421 713	35 807 017	42 805 482
% sinistres / primes acquises	71%	65%	70%	76%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2007	2008	2009	2010	2011
<i>Inventaire 2011</i>					
Règlements cumulés	13 600 535	17 790 885	18 170 401	17 708 112	17 113 136
Provisions pour sinistres	2 195 485	5 603 675	4 328 200	11 244 265	37 394 201
Total charges des sinistres	15 796 020	23 394 560	22 498 601	28 952 377	54 507 337
Primes acquises	23 484 372	36 421 713	35 807 017	42 805 482	51 001 776
% sinistres / primes acquises	67%	64%	63%	68%	107%

C 3-VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

	Les placements dans les entreprises liées		Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers				-
Revenu des participations		589 045		589 045
Revenu des autres placements		526 353	4 008 915	4 535 268
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)			26 516	26 516
				-
Total des produits des placements		1 115 399	4 035 431	5 150 830
Intérêts				-
Frais externes (pertes sur réalisation)	-	51 926		51 926
Autres frais (ajustement sur valeur)			- 157 157	157 157
Total charges des placements	-	51 926	- 157 157	209 084

C4-RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	PREVOYANCE	EPARGNE	TOTAL
Primes	7 553 649	4 848 032	12 401 681
Charges de prestations	-2 291 833	-2 635 986	-4 927 818
Charges de provisions d'assurance vie	-640 141	-2 961 706	-3 601 846
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)			0
Solde de souscription	4 621 676	-749 659	3 872 017
Frais d'acquisition	-1 662 877	-210 031	-1 872 909
Autres charges de gestion nettes	-1 783 686	-1 139 088	-2 922 774
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-3 446 563	-1 349 120	-4 795 683
Produits nets de placements	358 613	1 456 275	1 814 888
Charges de placements	-18 087	-15 303	-33 390
Participation aux résultats et intérêts techniques			
Solde financier	340 526	1 440 972	1 781 498
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 112 468	0	-1 112 468
Part des réassureurs dans les charges de prestations	244 741	0	244 741
Part des réassureurs dans les charges de provisions	212 673	0	212 673
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	442 682	0	442 682
Commissions reçues des réassureurs	99 049	0	99 049
Interet	-21 259	0	-21 259
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-134 582	0	-134 582
Résultat technique	1 381 057	-657 807	723 250
Informations complémentaires			
Montant des rachats		2 135 042	2 135 042
Intérêts techniques bruts de l'exercice			
Provisions techniques brutes à la clôture	17 150 640	19 874 777	37 025 417
Provisions techniques brutes à l'ouverture	15 626 634	16 535 083	32 161 716
A déduire			
Provisions devenues exigibles			

C 5-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	AUTO	TRANSPORT	INCENDIE	CONSTRUCTION	RC GLE	AGRICOLE	R DIVERS	CREDIT ET ASS CAUTION	ASSISTANCES	MALADIE	ACC CORP	Total
Primes acquise	22 152 704	4 923 786	4 369 119	474 710	2 903 486	0	3 138 433	5 947	736 023	10 307 735	1 989 833	51 001 776
Primes émises	21 826 721	4 889 725	4 622 256	427 686	2 995 409	0	3 347 055	5 947	736 023	10 309 693	1 931 925	51 092 441
Variation des primes non acquises	325 983	34 061	-253 137	47 024	-91 923	0	-208 622	0	0	-1 957	57 908	-90 665
Charges de prestation	-19 279 591	-672 150	-12 682 330	-113 376	-4 275 028	-168	-1 582 584	-7	-915	-7 732 529	-716 369	-47 055 046
Prestations et frais payés	-9 562 154	-985 918	-6 745 370	-2 711	-690 490	-168	-432 132	-7	-915	-7 864 544	-557 791	-26 842 200
Charges de provisions pour prestations diverses	-9 717 437	313 768	-5 936 960	-110 665	-3 584 538	0	-1 150 452	0	0	132 015	-158 578	-20 212 846
Solde de souscription	2 873 113	4 251 636	-8 313 210	361 334	-1 371 542	-168	1 555 849	5 940	735 108	2 575 206	1 273 464	3 946 730
Frais d'acquisition	-3 381 277	-372 543	-970 267	-36 781	-390 318	0	-307 429	-146	-105 485	-1 216 360	-391 963	-7 172 568
Autres charges de gestion nettes	-1 266 116	-290 587	-263 817	-25 257	-176 824	0	-200 129	-339	-43 004	-598 234	-110 868	-2 975 176
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-4 647 392	-663 130	-1 234 083	-62 038	-567 142	0	-507 558	-485	-148 490	-1 814 594	-502 831	-10 147 743
Produits nets de placements	1 704 727	51 037	442 775	56 442	259 553	0	142 073	0	0	62 159	77 476	2 796 242
Solde financier	1 704 727	51 037	442 775	56 442	259 553	0	142 073	0	0	62 159	77 476	2 796 242
Part des réassureurs dans les primes acquises	-240 852	-4 060 253	-3 200 338	-382 065	-327 859	0	-1 995 917	0	-604 306	-343 802	-2 963	-11 158 354
Part des réassureurs dans les prestations payées	-244 541	975 983	8 525 793	3 378	181 532	0	248 526	0	0	110 015	0	9 800 687
Part des réassureurs dans les charges de provisions	104 928	-807 013	3 755 067	49 501	-682 598	0	1 118 488	0	0	9 113	68 772	3 616 258
Part des réassureurs dans les PB	0	44 801	-2 769	0	0	0	13 129	0	0	0	0	55 161
Commissions reçues des réassureurs	0	417 535	852 491	83 326	41 345	0	233 750	0	221 973	0	0	1 850 421
Intérêts servis	-46 227	-23 988	-176 668	-31 384	0	0	-15 073	0	0	0	0	-293 341
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-426 692	-3 452 933	9 753 576	-277 244	-787 580	0	-397 097		-382 333	-224 674	65 809	3 870 833
Résultat technique	-496 245	186 610	649 058	78 494	-2 466 711	-168	793 268	5 454	204 285	598 097	913 918	466 061

C 6-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	TOTAL
Primes	12 401 681
Charges de prestations	-4 927 818
Charges de provisions d'assurance vie	-3 601 846
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	0
Solde de souscription	3 872 017
Frais d'acquisition	-1 872 909
Autres charges de gestion nettes	-2 922 774
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-4 795 683
Produits nets de placements	1 814 888
Charges de placements	-33 390
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	1 781 498
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 112 468
Part des réassureurs dans les charges de prestations	244 741
Part des réassureurs dans les charges de provisions	212 673
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	442 682
Commissions reçues des réassureurs	99 049
Interet	-21 259
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-134 582
Résultat technique	723 250
Informations complémentaires	
Montant des rachats	2 135 042
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	37 025 417
Provisions techniques brutes à l'ouverture	32 161 716
A déduire	
Provisions devenues exigibles	

C 7-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquise	51 001 776
Primes émises	51 092 441
Variation des primes non acquises	-90 665
Charges de prestation	-47 055 046
Prestations et frais payés	-26 842 200
Charges de provisions pour prestations diverses	-20 212 846
Solde de souscription	3 946 730
Frais d'acquisition	-7 172 568
Autres charges de gestion nettes	-2 975 176
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-10 147 743
Produits nets de placements	2 796 242
Solde financier	2 796 242
Part des réassureurs dans les primes acquises	-11 158 354
Part des réassureurs dans les prestations payées	9 800 687
Part des réassureurs dans les charges de provisions	3 616 258
Part des réassureurs dans les PB	55 161
Commissions reçues des réassureurs	1 850 421
Intérêts servis	-293 341
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	3 870 833
Résultat technique	466 061

	Total
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	12 833 691
Provisions pour primes non acquises ouverture	12 743 026
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	62 841 002
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	41 866 676
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes à la clôture	934 171
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes à l'ouverture	617 053
Autres provisions techniques clôture	274 433
Autres provisions techniques ouverture	1 353 030
A déduire :	
Provisions devenus exigibles	

C 8. TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

	2011	2010
Engagements reçus	-	-
Engagements donnés	-	-
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des Rétrocessionnaires	-	-
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	-	-
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-
Autres valeurs détenues par des tiers	-	-

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'audit des états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 147 692 236 dinars, un résultat net de l'exercice de 932 730 dinars, un résultat technique non vie net de 466 061 dinars, un résultat technique vie net de 723 250 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Responsabilités

Nous avons audité les états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

2 – Opinion

A notre avis, les états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2011, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3 - Vérifications spécifiques

3.1- Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.

3.2- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers et ce, en application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

3.3- Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société « Assurances BIAT » à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

En application des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in-fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé, il nous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions antérieurement autorisées :

Votre société a conclu avec la « BIAT » un contrat de sous-location en vertu duquel elle met à sa disposition le local dénommé « Commercial 2 » ayant une superficie totale d'environ 145 m² et situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis aux berges du lac II-Tunis, et ce moyennant un loyer annuel de :

- 125 dinars Hors TVA par mètre carré pour la période du bail allant du 1^{er} Janvier 2010 au 30 Avril 2010, soit la somme de 6 042 dinars hors TVA,
- 137,5 dinars Hors TVA par mètre carré pour la période du bail allant du 1^{er} Mai 2010 au 30 Avril 2011, soit la somme de 19 937 dinars hors TVA ;
- 147,5 dinars Hors TVA par mètre carré pour la période du bail allant du 1^{er} Mai 2011 au 30 Avril 2012 soit la somme de 21 387 dinars hors TVA ;

Une majoration annuelle de 5% non cumulative du loyer sera appliquée à partir du 1^{er} Mai 2012.

Cette sous-location est consentie pour une durée ferme commençant le 1^{er} Janvier 2010 et finissant le 30 Avril 2014 renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les produits de sous location au titre de l'exercice 2011 se sont élevés à 20 904 dinars hors TVA.

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Rémunération du Président Directeur Général

- Votre conseil d'administration réuni en date du 22 Avril 2010 a décidé de nommer Mr Mohamed HEDI SAADAoui en qualité de Président Directeur

Votre conseil d'administration réuni en date du 01 Octobre 2010 a décidé d'allouer au Président Directeur Général à partir de sa nomination :

- Une rémunération mensuelle nette de 8 500 dinars à servir sur 16 mois et demi soit une rémunération annuelle nette de 140 250 dinars ;
- Une prime de fin d'année versée en fonction des résultats de la société ;

Votre conseil d'administration réuni en date du 28 mars 2012 a autorisé à postériori la prime d'intéressement accordée au Président Directeur Général pour un montant de 30 000 dinars au titre de l'exercice 2010 servie en 2011.

La charge supportée par la société au titre de 2011 s'est élevée à 290 136 dinars.

Rémunération du Directeur Général Adjoint

- Votre conseil d'administration réuni en date du 26 Janvier 2010 a décidé d'allouer au Directeur Général Adjoint une rémunération mensuelle nette de 7 000 dinars à servir sur 16 mois et demi.

Votre conseil d'administration réuni en date du 28 mars 2012 a autorisé à postériori la prime d'intéressement accordée au directeur général adjoint pour un montant de 25 000 dinars au titre de l'exercice 2010 servie en 2011.

La charge supportée par la société au titre de 2011 s'est élevée à 240 571 dinars.

En outre, les dirigeants sociaux bénéficient en outre, de voitures de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, et en dehors des opérations précitées, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations ou conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

FCP SMART EQUITY
SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 10 Avril 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « FCP SMART EQUITY » au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 4.129.427, un actif net de D : 3.992.927 et un bénéfice de D : 192.033, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement «FCP SMART EQUITY » comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement «FCP SMART EQUITY», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 Décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en obligations et valeurs assimilées représentent à la clôture de l'exercice 2,49 % du total des actifs du fonds, se situant ainsi au dessous du seuil minimum de 10% fixé par l'article 3 du règlement intérieur.

5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 30 mars 2012

Le commissaire aux comptes :
DELTA CONSULT
Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	3 089 546	2 640 802
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 914 164	2 350 872
Obligations et valeurs assimilées		102 862	104 171
Titres OPCVM		72 520	185 759
Placements monétaires et disponibilités		943 174	1 211 342
Placements monétaires	5	943 191	1 211 341
Disponibilités		(17)	1
Créances d'exploitation	6	96 707	262 561
TOTAL ACTIF		4 129 427	4 114 705
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	130 283	81 914
Autres créditeurs divers	8	6 217	231 897
TOTAL PASSIF		136 500	313 811
ACTIF NET			
Capital	13	4 116 565	3 905 240
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		(104 346)	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		(19 292)	(104 346)
ACTIF NET		3 992 927	3 800 894
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		4 129 427	4 114 705

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>31 Décembre</i>	
		<i>2011</i>	<i>2010</i>
Revenus du portefeuille-titres	9	79 089	71 191
Dividendes		71 623	71 191
Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 466	-
Revenus des placements monétaires	10	12 760	3 849
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		91 849	75 040
Charges de gestion des placements	11	(106 463)	(141 857)
REVENU NET DES PLACEMENTS		(14 614)	(66 817)
Autres charges	12	(4 678)	(11 093)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(19 292)	(77 910)
Régularisation du résultat d'exploitation		-	(26 436)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		(19 292)	(104 346)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	26 436
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		182 047	71 321
Plus ou moins valeurs réalisées sur cessions de titres		37 598	673 913
Frais de négociation		(8 320)	(18 885)
RESULTAT DE L'EXERCICE		192 033	648 439

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	31 Décembre	
	2011	2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>192 033</u>	<u>648 439</u>
Résultat d'exploitation	(19 292)	(77 910)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	182 047	71 321
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	37 598	673 913
Frais de négociation de titres	(8 320)	(18 885)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>-</u>	<u>3 052 455</u>
Souscriptions		
- Capital	-	2 563 000
- Régularisation des sommes non distribuables	-	515 891
- Régularisation des sommes distribuables	-	(26 436)
Rachats		
- Capital	-	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>192 033</u>	<u>3 700 894</u>
ACTIF NET		
En début de période (capital initial)	3 800 894	100 000
En fin de période	3 992 927	3 800 894
NOMBRE DE PARTS		
En début de période	2 663	100
En fin de période	2 663	2 663
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>1 499,409</u>	<u>1 427,298</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>5,05%</u>	<u>42,73%</u>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011**

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP SMART EQUITY » est un fonds commun de placement de type mixte, régi par les lois n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 1^{er} Septembre 2009 à l'initiative conjointe de la Société « SMART ASSET MANAGEMENT » et de l' « Amen Bank » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 29 Avril 2009.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 100 parts de D : 1.000 chacune. Sa durée de vie est de 5 ans à compter de sa date de constitution, sauf dans le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

FCP SMART EQUITY est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est Amen Bank. Le gestionnaire étant Smart Asset Management.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2011 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 3.089.546 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		2 660 700	2 914 164	72,98%
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la côte</u>	-	2 660 700	2 914 164	72,98%
ADWYA	11 631	85 148	81 905	2,05%
ALKIMIA	600	16 014	19 711	0,49%
AMEN BANK	1 731	109 615	113 070	2,83%
ARTES	1 567	18 711	15 046	0,38%
ASSAD	7 943	84 785	84 181	2,11%
ASSURANCES SALIM	270	7 618	8 099	0,20%
ATB	6 861	46 205	40 548	1,02%
ATL	21 772	116 997	119 441	2,99%
ATTIJARI BANK	2 385	41 637	44 604	1,12%
ATTIJARI LEASING	3 522	117 674	144 401	3,62%
BIAT	1 508	84 876	112 261	2,81%
BNA	6 976	82 763	83 838	2,10%
BT	7 040	76 358	75 377	1,89%
CARTHAGE CEMENT	34 428	98 189	139 537	3,49%
CIL	2 240	39 007	40 474	1,01%
ELECTROSTAR	2 483	19 952	9 460	0,24%
ENNAKL	7 350	74 291	70 472	1,76%
ESSOUKNA	16 162	107 385	131 542	3,29%
GIF	29 210	211 299	167 928	4,21%
PGH	6 342	44 556	51 833	1,30%
SERVICOM	10 886	76 954	119 735	3,00%
SIMPAR	3 936	164 186	227 072	5,69%
SITS	23 645	93 359	85 500	2,14%
SOMOC DA 2011	14 800	3 209	5 180	0,13%
SOMOCER	11 299	24 500	40 914	1,02%
SOTETEL	6 176	47 911	37 087	0,93%
SOTRAPIL	5 063	62 313	69 479	1,74%
SOTUVER	12 010	101 826	114 227	2,86%
STAR	380	54 955	56 042	1,40%
STB	2 700	31 092	27 008	0,68%
TELNET HOLDING	9 052	58 411	79 350	1,99%
TPR	11 900	60 929	70 817	1,77%
TUNINVEST	4 045	31 679	40 232	1,01%
TUNIS RE	7 531	83 269	86 109	2,16%
TUNISAIR	13 845	32 577	23 370	0,59%
TUNISIE LAIT	8 700	37 703	40 456	1,01%
TUNISIE LEASING	1 800	49 866	51 903	1,30%
UBCI	2 350	84 704	103 077	2,58%
UIB	4 380	78 174	82 878	2,08%
Actions SICAV	-	71 632	72 520	1,82%
ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	2 982	29 996	30 243	0,76%
FCP SAFA	250	25 748	26 021	0,65%
FCP MAX CROISSANCE PRUDENCE	7	788	810	0,02%
FCP MAXULA STABILITY	28	3 072	3 186	0,08%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	98	10 061	10 168	0,25%
TUNISIE SICAV	15	1 967	2 092	0,05%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées	-	102 750	102 862	2,58%
<u>Bons du trésor assimilables</u>				
BTA 10-2013-6,1%	100	102 750	102 862	2,58%
TOTAL		2 835 082	3 089 546	77,38%
Pourcentage par rapport à l'actif				74,82%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :					
	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
<u>Soldes au 31 décembre 2010</u>	2 568 060	1 421	71 321	2 640 802	
Acquisitions de l'exercice					
Actions	2 607 202			2 607 202	
Titres OPCVM	178 042			178 042	
Cessions de l'exercice					
Actions	(2 227 408)			(2 227 408)	37 796
Titres OPCVM	(290 814)			(290 814)	(198)
Variation des plus ou moins value sur portefeuilles titres			182 047	182 047	
Variation des intérêts courus sur obligations		(325)		(325)	
<u>Soldes au 31 décembre 2011</u>	2 835 082	1 096	253 368	3 089 546	37 598

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 943.191 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% Actif net
Dépôt à vue		640 742	643 677	16,12%
AMEN BANK PASTEUR		640 742	643 677	16,12%
Billets de trésorerie	300 000	299 514	299 514	7,50%
TUNISIE FACTORING du 19/01/2012 à 4,06% pour 20 jours	300 000	299 514	299 514	7,50%
Total général		940 256	943 191	23,62%
Pourcentage par rapport à l'actif				22,84%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 Décembre 2011 un montant de D : 96.707 , et représente essentiellement le montant à encaisser sur cession de titres.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à D : 130.283 contre D : 81.914 au 31 décembre 2010 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Rémunération du gestionnaire	16 691	19 811
Gestionnaire commissions de performance	112 118	59 999
Rémunération du dépositaire	1 474	2 104
Total	130 283	81 914

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à D : 6.217 contre D : 231.897 au 31 décembre 2010 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Redevance CMF	382	335
Honoraires commissaire aux comptes	3 081	7 168
Etat, retenue à la source sur commissions	2 754	14 677
Achat titres à payer	-	209 717
Total	6 217	231 897

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 79.089, contre D : 71.191 au 31 décembre 2010 et se détaille comme suit :

	2011	2010
<u>Dividendes</u>		
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	67 361	68 323
- des titres OPCVM	4 262	2 868
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
- intérêts sur BTA	7 466	-
TOTAL	79 089	71 191

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 12.760, contre D : 3.849 au 31 décembre 2010 et représente les intérêts des billets de trésoreries, des certificats de dépôt et des dépôts à vue.

	2011	2010
Intérêts des billets de trésoreries	1 814	440
Intérêts des certificats de dépôt	485	954
Intérêts des dépôts à vue	10 461	2 455
TOTAL	12 760	3 849

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 106.463, contre D : 141.857 au 31 décembre 2010 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Rémunération du gestionnaire	60 032	64 097
Provision de la commission de performance	41 531	70 587
Rémunération du dépositaire	4 900	7 173
Total	106 463	141 857

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 4.678 contre D : 11.093 au 31 décembre 2010 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Redevance CMF	3 744	3 815
Honoraires Commissaire aux comptes	840	7 168
Commissions bancaires	49	110
impôts, taxes et versements assimilés	45	-
Total	4 678	11 093

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice , se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	3 905 240
Nombre de parts émises	2 663
Nombre de copropriétaires	19

Souscriptions réalisées

Montant	-
Nombre de parts émises	-
Nombre de copropriétaires nouveaux	-

Rachats effectués

Montant	-
Nombre de parts rachetées	-
Nombre de copropriétaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	182 047
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	37 598
Frais de négociation	(8 320)

Capital au 31-12-2011

Montant	4 116 565
Nombre de parts	2 663
Nombre de copropriétaires	19

Note 14 : Autres informations**14.1. Données par part et ratios pertinents**

<u>Données par part</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Revenus des placements	34,491	28,179
Charges de gestion des placements	(39,979)	(53,270)
Revenus net des placements	(5,488)	(25,091)
Autres charges	(1,757)	(4,166)
Résultat d'exploitation (1)	(7,244)	(29,256)
Régularisation du résultat d'exploitation	-	(9,927)
Sommes distribuables de l'exercice	(7,244)	(39,184)
Variation des plus (ou moins) values potentielles	68,362	26,782
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	14,119	253,065
Frais de négociation	(3,124)	(7,092)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	79,356	272,756
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	72,111	243,499
Résultat non distribuable de l'exercice	79,356	272,756
Régularisation du résultat non distribuable	-	193,725
Sommes non distribuables de l'exercice	79,356	466,481
Valeur liquidative	1 499,409	1 427,298
Ratios de gestion des placements		
Charges / actif net moyen	2,73%	4,39%
Autres charges / actif net moyen	0,12%	0,34%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	(0,50%)	(3,23%)

14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du "FCP SMART EQUITY" est confiée à la société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative, commerciale, comptable et financière du Fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5% hors taxe de l'actif employé en actions et 1% hors taxes du reste de l'actif.

En outre, il est prévu de distribuer au gestionnaire, à l'échéance des 5 ans, s'il y'a lieu, une commission de succès au cas où le Fonds réaliserait, à ce moment là, un rendement supérieur à 30,7%, soit le taux de rendement actuel des BTA 5 ans, (5,5 par an), capitalisé sur 5 ans. Cette commission de succès est calculée, après déduction de tous les frais et les commissions, sur la base de 15% de la différence entre le taux de rendement réalisé à l'échéance et le taux de 30,7%. Le règlement effectif de ladite commission se fera à l'échéance des 5 ans.

La société "AMEN BANK", assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT de l'actif avec un minimum annuel de 5.000 dinars HT.

FCP SAFA
SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la convention de création du FCP SAFA conclue entre la société de gestion SMART Asset management et le dépositaire AMEN BANK en date du 29 Octobre 2010, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du FCP SAFA arrêtés au 31 décembre 2011, comprenant le bilan faisant ressortir un total actif de 469.263 dinars, ainsi que le compte de résultat faisant ressortir un résultat net de 7.137 dinars, et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date faisant apparaître un actif net de 457.683 dinars, pour 4.395 actions, aboutissant à une valeur liquidative par action de 104,137 dinars, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du FCP SAFA est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que de la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière fonds commun de placement SAFA au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- l'analyse de la composition de votre actif fait apparaître un dépassement non autorisé dans le taux d'emploi de l'actif arrêté au 31 Décembre 2011 en liquidités et quasi liquidités tel que prévu par l'article 11 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières. En effet l'emploi de l'actif dépasse les 50% en liquidités et quasi liquidités (dépôts à vue et disponibilités).

Vérifications spécifiques

Conformément à la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons procédé à la vérification du rapport sur la gestion du fonds et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport avec les états financiers.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre audit, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 31 Mars 2012
Le Commissaire aux Comptes
Cabinet MS Louzir - Membre de DTT
Mohamed LOUZIR

FCP SAFA

5, rue Mustapha SFAR, 1002 Tunis Belvédère

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2011
Portefeuille-titres	III.1	216 312
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		216 312
Obligations et valeurs assimilées		0
Titres OPCVM		0
Placements monétaires et disponibilités		252 951
Placements monétaires	III.2	20 065
Disponibilités		232 886
Créances d'exploitation		0
TOTAL ACTIF		469 263
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	III.3	1 436
Autres créditeurs divers	III.4	10 144
TOTAL PASSIF		11 580
ACTIF NET		
Capital	III.5	461 982
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de l'exercice en cours		(2 970)
Regul Resultat Distribuable de la periode		(1 329)
ACTIF NET		457 683
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		469 263

FCP SAFA

5, rue Mustapha SFAR, 1002 Tunis Belvédère

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Exercice clos le 31 décembre 2011</i>
Revenus du portefeuille-titres	III.6	1 466
Dividendes		1 466
Revenus des placements monétaires	III.7	90
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 556
Charges de gestion des placements	III.8	(2 457)
REVENU NET DES PLACEMENTS		(901)
Autres charges	III.9	(2 069)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 970)
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 329)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		(4 299)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 329
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		7 209
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		3 301
Frais de négociation		(403)
RESULTAT DE L'EXERCICE		7 137

*FCP SAFA**5, rue Mustapha SFAR, 1002 Tunis Belvédère***ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars)

*Exercice clos le
31 décembre 2011*

VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	7 137
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	
Résultat d'exploitation	(2 970)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	7 209
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	3 301
Frais de négociation de titres	(403)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	350 546
Souscriptions	
- Capital	339 500
- Régularisation des sommes non distribuables	12 375
- Régularisation des sommes distribuables	(1 329)
Rachats	
- Capital	-
- Régularisation des sommes non distribuables	-
- Régularisation des sommes distribuables	-
VARIATION DEL'ACTIF NET	357 683
ACTIF NET	
En début de période (capital initial)	100 000
En fin de période	457 683
NOMBRE DE PARTS	
En début de période	1 000
En fin de période	4 395
VALEUR LIQUIDATIVE	104,137
TAUX DE RENDEMENT	4,14%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Arrêtées au 31/12/2011
(Exprimées en dinars)

I. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables 16, 17 et 18 relatives aux OPCVM.

II. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II.1. Evaluation du portefeuille titre

a- Evaluation des actions

Les actions admises à la côte sont évaluées à leur valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou de la date antérieure la plus récente.

b- Evaluation des droits attachés aux actions

Droits attachés aux actions admises à la côte : ces droits sont évalués conformément aux règles d'évaluation des actions, c'est à dire à la valeur de marché.

II.2. CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

III. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

III.1. Portefeuille titres

Au 31 décembre 2011, le portefeuille titres se compose des titres OPCVM et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste s'élève à 216 312 dinars détaillé comme suit :

a- Les titres OPCVM

Les titres OPCVM se composent des actions et valeurs rattachées. Leur montant s'élève à 216 312 dinars au 31 décembre 2011. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION DU TITRE	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Val au 31/12/2011	% ACTIF NET
ADWYA	2409	14 810	16 964	3,71%
AIR LIQ	23	7 007	9 522	2,08%
ALQ DA 2011	10	326	430	0,09%
ASSAD	1700	17 843	18 017	3,94%
GIF	2159	11 191	12 412	2,71%
SERVICOM	700	4 863	7 699	1,68%
SIPHAT	147	1 726	2 068	0,45%
SOTETEL	2243	14 264	13 469	2,94%
SOTRAPIL	3303	44 980	45 327	9,90%
SOTUVER	2500	23 734	23 778	5,20%
TELNET	4885	44 583	42 822	9,36%
TPR	4000	23 777	23 804	5,20%
Total		209 103	216 312	47,26%

III.2. Placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités s'élèvent à 252 951 dinars au 31 décembre 2011 représentant :

Placements monétaires et disponibilités	Au 31.12.2011
Placements monétaires (DAV)	20 065
Disponibilités	232 886
TOTAL	252 951

III.3. Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à 1 436 dinars et s'analyse comme suit :

Opérateurs créditeurs	Au 31.12.2011
Rémunération du gestionnaire	1 288
Rémunération du dépositaire	148
Total	1 436

III.4. Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à 10 144 dinars et se détaille comme suit :

Autres créditeurs Divers	Au 31.12.2011
Redevance CMF	34
Honoraires commissaire aux comptes	1 752
Etat, retenue à la source sur commissions	135
Achat titres à payer	8 223
Total	10 144

III.5. Capital

Les mouvements sur le capital de la société enregistrés durant l'année 2011 se détaillent ainsi :

Capital au 27/05/2011

Montant	100 000
Nombre de titres	1 000
Nombre d'actionnaires	4

Souscriptions réalisées

Montant	339 500
Nombre de titres émis	3 395
Nombre d'actionnaires nouveaux	15

Rachats effectués

Montant	-
Nombre de titres rachetés	-
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres effets sur capital

Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	3 301
Régularisation des sommes non distribuables	12 375
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	7 209
Régularisation des sommes distribuables	-
Frais de négociation de titres	(403)

Capital au 31/12/2011

Montant	461 982
Nombre de titres	4 395
Nombre d'actionnaires	19

III.6. Sommes distribuables

Les sommes distribuables de la période sont négatives de 4 299 dinars.

III.7. Revenus du portefeuille titres

Au 31 décembre 2011, les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 1 466 dinars et se détaillent comme suit :

	Du 27/05/2011 au 31/12/2011
Dividendes	1 466
TOTAL	1 466

III.8. Les revenus de placements monétaires

Les revenus de placements monétaires s'élèvent à 90 dinars au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

	Du 27/05/2011 au 31/12/2011
Intérêts dur Dépôts à vue	90
TOTAL	90

III.9. Charges de gestion des placements

La gestion du "FCP SAFA" est confiée à la société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative, commerciale, comptable et financière du Fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5% hors taxe de l'actif employé en actions et 1% hors taxes du reste de l'actif.

En outre, il est prévu de distribuer au gestionnaire, s'il y'a lieu, une commission de succès au cas où le Fonds réaliserait, un rendement supérieur à 6% l'an. Cette commission de succès est calculée, après déduction de tous les frais et les commissions, sur la base de 10% de la différence entre le taux de rendement réalisé et le taux de 6%. Le règlement effectif de ladite commission se fera à la clôture de chaque exercice comptable.

La société "AMEN BANK", assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,15% HT de l'actif avec un minimum annuel de 5.000 dinars HT applicable dès la 3ème année.

Au 31 décembre 2011, les charges des placements se sont élevées à 2 457 dinars et se détaillent comme suit :

	Du 27/05/2011 au 31/12/2011
Rémunération du dépositaire	269
Rémunération du gestionnaire	2 188
TOTAL	2 457

III.10. Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2011 à 2 069 dinars et se détaillent comme suit :

	Du 27/05/2011 Au 31.12.2011
Autres Charges	
Redevance CMF	152
Honoraires commissaire aux comptes	1 752
Commissions bancaires	77
RS/ DAV	18
Etat Impots / Taxes	70
Total	2 069

III.11. Mouvements « Portefeuille Titres »

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres" sont indiqués ci-après :

Soldes de départ	Coût d'acquisition	intérêts courus nets	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
Acquisitions de l'exercice					
Actions	248 765	-	-	248 765	-
Bons du trésor assimilables (BTA)	-	-	-	-	-
Titres OPCVM	-	-	-	-	-
Cessions de l'exercice					
Actions	(42 553)	-	-	(42 553)	3 301
Titres OPCVM	-	-	-	-	-
Variation des plus ou moins value sur portefeuilles titres	-	-	7 209	7 209	-
Variation des intérêts courus sur obligations	-	-	-	-	-
Total	206 212	0	7 209	213 421	3 301

III.12. Autres informations

Données par part et ratios pertinents	Du 27/05/2011 au 31/12/2011
Revenus des placements	0,354
Charges de gestion des placements	-0,559
Revenu net des placements	0,205
Autres charges	-0,471
Résultat d'exploitation (1)	0,676
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,302
Sommes distribuables de la période	-0,978
Régularisation du résultat d'exploitation	0,302
Frais de négociation	-0,092
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	1,640
Plus Values réalisées sur cession de titres	0,751
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	2,300
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	1,624
Résultat non distribuable de l'exercice	2,300
Régularisation du résultat non distribuable	2,816
Sommes Non distribuables de l'exercice	5,115
Valeur Liquidative	104,137
Ratios de gestion des Placements	
Charges / actif net moyen	0,54%
Autres charges / actif net moyen	0,45%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	-0,94%